



LE TOUR DU LAC

Mensuel
d'informations municipales

Municipalité de Lac-Édouard

Volume 10 numéro 6

Juin 2016

L'éditrice du « Tour du Lac » a pris sa retraite

C'est en octobre 2006 que Madame Rollande Lecours publiait le premier numéro du journal « Le Tour du Lac ». En avril dernier, après 115 parutions, madame Rollande a pris la décision de passer le flambeau à madame Mélanie Dagenais, d.g. adj. et agente de développement rural de la municipalité de Lac-Édouard. Vous pourrez continuer à faire parvenir vos textes par courriel à : bernier.lecours@explornet.ca puisque la rédaction se fera toujours de pair avec le maire. N'oubliez pas que vous devez faire parvenir vos textes avant le premier mercredi du mois.

Nous remercions chaleureusement madame Lecours pour les milliers d'heures de bénévolat qu'elle a consacrées à nous informer.

Une fête pour la retraite de Madame Audy

Le samedi 21 mai dernier, les autorités de la Caisse Desjardins de La Tuque avaient organisé une belle fête afin de souligner le départ à la retraite de madame Marie-Berthe Audy, la plus âgée des 88 000 employés de Desjardins. En effet, après 26 ans de loyaux services à l'emploi de cette entreprise d'économie sociale, Marie-Berthe décidait de prendre une retraite bien méritée.



Entourée des membres de sa famille et de ses amis, madame Audy a reçu les hommages du président, monsieur Robert Ayotte ainsi que ceux de la directrice générale, madame Francine Bordeleau. L'heureuse fêtée s'est aussi vu remettre un présent des mains de madame Jocelyne Ricard, directrice des opérations et transactions assistées à la Caisse de La Tuque, en remerciement du grand dévouement dont elle a su faire preuve tout au long de sa carrière.

Dans ce numéro :

L'éditrice à la retraite	1
Fête pour Mme Audy	
Vente de l'église	2
Feux en Alberta	
Rappel ordures	
Course de canots	3
Paniers de légumes	4
Entrepreneurs :	9
Renseignez-vous avant d'intervenir	
Kayak de Mer Ô lac Édouard	10
L'ours noir	11
Médias sociaux	12
Parc écotouristique	13
Travaux bande riveraine	
Festival d'été	14
Petites annonces	15
Programmation	18
Fête Nationale	
Des nouvelles de votre coop	19
Danger : feu dans les pots à fleurs	20

Résultats de la vente de garage au profit de l'église

Les 21, 22 et 23 mai dernier se tenait, au sous-sol de l'église, une vente d'objets usagés dans le but d'amasser des sous pour l'entretien de l'église de Lac-Édouard. Dépassant l'objectif visé, cette activité a permis d'amasser la rondelette somme de 821 \$.

Un grand merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à son succès.



Feux de forêt en Alberta

Grâce à la grande générosité de tous, nous avons pu recueillir une somme de 600 \$. La Municipalité de Lac-Édouard comblera ces dons pour atteindre un montant de 1 000 \$. Ces argents seront envoyés à la Croix-Rouge canadienne afin qu'elle les distribue aux sinistrés de la région de Fort McMurray. Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué. Merci de votre générosité.

Vente de garage

Veuillez prendre note que les 25 et 26 juin prochain, il y aura une vente de garage chez Louiselle et Marcel Mailhot, au 26, chemin Bertrand, Lac-Édouard.

Venez faire de belles découvertes de toutes sortes.

Bienvenue à toutes et à tous.

Rappel - Ordures - Rappel

Depuis plusieurs années, la Municipalité de Lac-Édouard a demandé à ses citoyens de mettre leurs matières recyclables dans des sacs bleus ou transparents. **Quant aux ordures, elles doivent aller dans des sacs verts ou noirs, ces derniers devant être déposés dans une poubelle, en métal ou en plastique, munie d'un couvercle ou dans un bac en bois fermé.**

Beaucoup de contribuables ont compris que ces mesures visaient une meilleure gestion des matières résiduelles, un travail plus facile pour les éboueurs ainsi qu'un environnement plus propre. En effet, lorsque les sacs verts ne sont pas protégés par une poubelle fermée, les oiseaux et les mammifères ouvrent ces sacs et répandent les ordures dans l'environnement.



Concernant ceux qui déposent leurs sacs à ordures dans un congélateur usagé : pour des raisons évidentes d'esthétique nous demandons que ces derniers soient recouverts de bois (côtés et couvercle).

Quant au cabanon situé sur le chemin Côté, **il est réservé à l'usage exclusif des contribuables qui n'ont pas accès au service de la cueillette des ordures à domicile.**

Avec la collaboration de tous, nous ferons de notre environnement un milieu où il est agréable de vivre.

Le Conseil municipal de Lac-Édouard.

Course de canots provinciale de Lac-Édouard

Le samedi 16 juillet 2016

**Course de canots
provinciale de Lac-Édouard**

Programmation

9 h 00 **Inscription des canotiers**

10 h 30 **Départ de la course de canot**
 Une course de canots aura lieu en partance de la plage du San avec des coureurs professionnels de la
 Classique Internationale de canot. Le parcours vous sera dévoilé lors de la course.
 Venez encourager les canotiers à la ligne de départ !

12 h 00 **Dîner au grand chapiteau**
 Un dîner sera servi sous le grand chapiteau avec service de bar.
Au menu :
 Hot-dog italien et régulier 2.00 \$
 Chips
 Argent comptant seulement

12 h 30 **Arrivée des canotiers à la plage du San**
 Nous vous attendons tous sur la plage afin d'accueillir les canotiers par vos
 cris et vos applaudissements !!!

13 h 15 **Remise des bourses aux canotiers**

13 h 30 **Inscription et début des activités**
 - Tournoi de fers et de washers.
 - Jeux et course à relais pour les adultes et les enfants.
 - Surprises diverses pour tous.

16 h 30 **Remise des prix de participation**
 Des prix de participation aux activités et différents tirages viendront clore cette belle journée!

17 h 30 **Fin des activités**

Veillez noter que : Seulement l'argent comptant sera accepté sur le site. Accès au site maritime
 (Plage du San), en automobile suivez les indications du Parc Écotouristique de Lac-Édouard.





Concours de lunettes de soleil :
 Participez au concours des plus belles, drôles et originales
 lunettes de soleil et vous courrez
 la chance de gagner un prix !

Nous vous attendons en grand nombre !

Paniers de légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard



Offre de services 2016 Paniers de fruits et légumes

Durée

14 semaines

30 juin – 29 septembre 201

Jours de livraison

JEUDI – La Tuque

12h00 – 13h00 CSSS LaTuque

13h00 – 15h00 Livraisons en entreprise

15h00 – 18h00 556, rue Commerciale

VENDREDI – Lac-Édouard

17h00 – 20h00 Sanatorium Lac-Édouard

Abonnement

Annuel

25\$/panier x 14 semaines = 340\$

- Économie de 3\$ par panier en payant d'avance pour toute la saison (une valeur de 42\$).
- CADEAU! Une demi-boîte de fraises gratuite vers la mi-juillet pour les abonnés (valeur 20\$).
- Fini les pertes de légumes... Si vous partez en vacances, vous pourrez demander un panier d'échange qui consiste en des produits transformés que vous pourrez réclamer la semaine suivant vos vacances (possibilité d'échanger jusqu'à deux paniers durant la saison en avisant avant le dimanche par courriel).
- Possibilité de payer en deux versements de 175\$.

Panier à la semaine

28\$/panier

- Pré-paiement par Internet jusqu'au dimanche précédant la livraison ou en personne au point de chute la semaine précédant la livraison
- Les commandes passées sur Internet peuvent être annulées en ligne sans frais jusqu'au dimanche précédant la livraison.
- Les commandes payées d'avance en personne au point de chute peuvent être reportées à la semaine suivante sans frais en avisant par courriel avant le dimanche précédant la livraison.
- À partir du lundi, il ne sera plus possible d'annuler ou de reporter la commande de la semaine en cours.

Paniers de légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard



Contenu du panier

Environ 10 produits variés au total dont...

- 1 ou 2 items au choix chaque semaine
- 2 fruits à chaque semaine
- 1 nouveau fruit ou légume en découverte à chaque semaine
- 1 produit transformé à l'occasion

Des fruits et légumes en vrac sont vendus à la pièce à la grange du Sanatorium de Lac-Édouard le vendredi de 17h à 20h. Les mêmes produits frais sont disponibles à la Coop de solidarité du Lac-Édouard 7 jours par semaine et remplacés quotidiennement.

Suite à vos commentaires lors du dernier sondage, il y aura de façon générale cette année dans les paniers :

- **Plus** de fraises, de framboises, de tomates, de concombres et de poivrons
- **Moins** de chou-fleur, de maïs sucré, de radis, de laitue et d'oignon
- **Moins** de variété de produits mais plus de quantité pour chaque produit



Le porte-panier

Tous nos clients réguliers recevront par courriel le mardi notre Info-lettre qui comprend :

- La liste des produits prévus (sujet à changement)
- Une description du fruit ou légume en découverte
- La recette de la semaine
- Informations sur les activités du Sanatorium Historique Lac-Édouard

Tel que réclamé par plusieurs clients, vous serez informés à l'avance le mardi du contenu des paniers, ce qui vous permettra de faire votre épicerie sans acheter des items en double. Cependant, comme nous organisons toujours la cueillette des fruits et légumes dans les heures qui précèdent la livraison pour qu'ils soient le plus frais possible, il faut régulièrement faire des changements de dernière minute. Il est donc possible que certains items soient remplacés et ne correspondent pas à la liste, nous vous prions d'être compréhensifs.



Paniers de légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard

Emballage et manutention

Notre groupe Facebook « **Paniers de légumes-SANATORIUM Lac-Édouard** » servira de lieu d'échange pour nos listes de produits, nos promotions et nos concours. Il est donc fortement recommandé de vous y inscrire pour ne manquer aucune opportunité.

Pour des raisons écologiques, nous utiliserons un système de boîtes de carton recyclable pour les livraisons qui fonctionnera de la même manière que les bouteilles consignées. Lors de la première livraison, nous vous demanderons un dépôt de 3\$ en échange de la première boîte consignée (ou de nous remettre la boîte de l'an passé). Vous devrez par la suite rapporter cette boîte à toutes les semaines en venant chercher votre prochain panier, sans quoi vous devrez laisser une consigne supplémentaire de 3\$ pour une nouvelle boîte qui vous sera remboursée au retour la semaine suivante.

Pour des raisons de salubrité et de sécurité alimentaire, nous sommes dans l'obligation d'utiliser un nouveau sac de plastique neuf dans la boîte à chaque semaine. Cependant, nous vous encourageons à réutiliser ce sac pour vos déchets domestiques ou pour un autre usage afin d'éviter le gaspillage.

Nous avons mis en opération en 2015 un système de réfrigération des aliments d'une efficacité supérieure qui nous permettra d'offrir des produits d'une fraîcheur améliorée cette année.

Inscription

Abonnement annuel

Par Internet

Vous pouvez vous inscrire directement en ligne sur notre [site internet](#).

Par chèque

Pour vous inscrire en payant par chèque, veuillez remplir le formulaire Contrat d'engagement annuel et le joindre à votre paiement à l'attention de Sanatorium Historique Lac-Edouard (400 Principale, CP 4068, Lac-Édouard, Qc, G0X 3N0).

Panier à la semaine

Par Internet

Vous pouvez faire l'achat de paniers à la semaine directement en ligne sur notre [site internet](#).

Le paiement par internet vous permettra d'annuler sans frais votre commande en ligne jusqu'au dimanche précédant la livraison. À partir du lundi, les commandes de la semaine en cours ne pourront plus être annulées.

Paniers de légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard

Inscription

Abonnement annuel

En personne

Pour vous inscrire en personne, nous serons au 556 rue Commerciale à La Tuque jeudi le 23 juin et au Sanatorium vendredi le 24 juin afin de prendre vos paiements en argent ou par chèque pour un abonnement annuel. Nous vous prions d'imprimer et de remplir au préalable le contrat d'engagement annuel ci-joint et de nous le remettre lors de votre inscription.

Panier à la semaine

En personne

Pour vous inscrire en personne à la semaine, nous serons au 556 rue Commerciale à La Tuque le 23 juin et au Sanatorium vendredi le 24 juin afin de prendre vos paiements en argent comptant pour la première livraison du 30 juin (La Tuque) et 1er juillet (Lac-Édouard).

Les commandes payées d'avance en personne au point de chute pourront être reportées à la semaine suivante sans frais en avisant par courriel avant le dimanche à l'adresse suivante : paniers@sanatoriumlacedouard.com. À partir du lundi, les commandes ne pourront plus être reportées.

Coordonnées

Sanatorium Historique Lac-Édouard
400 Principale, CP 4068
Lac-Édouard, QC, G0X 3N0

Par Facebook : Groupe paniers légumes SANATORIUM Lac-Édouard

Par e-mail : paniers@sanatoriumhistoriquelacedouard.com

Par téléphone : 819-653-2071

Site web : www.sanatoriumhistoriquelacedouard.com

« Sanatorium Historique Lac-Édouard est un organisme sans but lucratif dont la mission est de protéger, de mettre en valeur et de développer de manière durable le patrimoine agricole, culturel et naturel du site historique du Sanatorium du Lac-Édouard. La production et la distribution de paniers de fruits et légumes frais visent à créer des ponts entre nos activités agricoles et la population locale afin de faire en sorte que l'agriculture ait des retombées positives sur la qualité de vie des citoyens et qu'elle contribue à dynamiser la région. »

Paniers de légumes : Sanatorium Historique Lac-Édouard

Contrat d'engagement annuel

Paniers de fruits et légumes Sanatorium Historique Lac-Édouard

Sanatorium Historique Lac-Édouard s'engage à fournir 14 paniers de fruits et légumes frais en 2016 à :

Nom et prénom :

Adresse :

Ville et code postal :

Téléphone :

Email :

Confirmation de paiement

Choisir un mode de paiement :

Un chèque de 340\$ daté du 23 juin 2016

Deux chèques post-datés (23 juin et 21 juillet 2016) de 175\$ chacun

Premier paiement en argent comptant au montant de 175\$ fait le _____ 2016

Deuxième paiement en argent comptant au montant de 175\$ fait le _____ 2016

Signature client : _____

Signature Sanatorium Historique Lac-Édouard : _____

Veuillez remplir ce formulaire pour l'inscription par la poste ou en personne.

Les chèques doivent être faits à l'attention de Sanatorium Historique Lac-Édouard et postés à :

Sanatorium Historique Lac-Édouard
400 Principale, CP 4068
Lac-Édouard, QC, G0X 3N0

Il n'est pas nécessaire de remplir le formulaire pour l'achat en ligne.

Entrepreneurs : renseignez-vous avant d'intervenir

**Entrepreneurs, avant d'intervenir près d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide...
renseignez-vous!**

❖ Vous avez des responsabilités

Avant d'entreprendre des travaux dans un plan d'eau ou en bordure de celui-ci, qu'il s'agisse d'un lac, d'un cours d'eau à débit régulier ou intermittent, d'un étang, d'un marais, d'un marécage ou d'une tourbière, RENSEIGNEZ-VOUS! Vérifiez auprès de votre client pour savoir s'il détient les autorisations requises par le Ministère. Ces travaux peuvent également nécessiter un permis de la municipalité ainsi qu'une autorisation du ministère des Ressources naturelles et de la Faune, secteur Faune Québec, en vertu de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune.

Vous pouvez également ajouter au contrat que vous prévoyez signer avec votre client, une clause spécifiant qu'il s'engage à obtenir les autorisations requises et à vous fournir les informations nécessaires à la réalisation des travaux.

❖ ... Il y a des conséquences!

Si vous ne prenez pas ces précautions, vos employés et vous-même pourriez être tenus responsables d'avoir exécuté des travaux non autorisés. De plus, des poursuites pourraient être intentées contre vous. Faites donc preuve de prévoyance! Restaurer un écosystème aquatique ou un milieu humide engendre des frais importants pour les contrevenants.

❖ Si vous devez intervenir dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci, sachez que...

En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.Q.E., c. Q-2) et de ses règlements d'application, la rive, le littoral et la plaine inondable des lacs ou des cours d'eau (à débit régulier ou intermittent), les étangs, les marais, les marécages et les tourbières, font l'objet de diverses mesures de protection.

Ces écosystèmes fragiles sont source de vie pour nombre d'animaux et de plantes. Ils constituent une richesse écologique, économique, sociale et récréative à préserver pour le bien de tous.

Cependant, ces milieux subissent de fortes pressions qui résultent d'interventions humaines réalisées à diverses fins : agriculture, activités industrielles, urbaines ou de villégiature. Prendre conscience de la portée de ce genre d'intervention devrait motiver tous et chacun à mettre du sien pour protéger ces milieux.

❖ Certaines activités causent des torts considérables...

Les travaux que vous effectuez dans un lac, un cours d'eau, un milieu humide ou en bordure de ceux-ci peuvent avoir des conséquences irrémédiables pour le milieu environnant : ils sont susceptibles d'entraîner l'érosion des rives, la mise en suspension de sédiments dans l'eau, l'envasement de frayères, la disparition d'espèces menacées; ils peuvent aussi accroître les risques d'inondation, voire même détériorer des paysages.

❖ Avant d'entreprendre un chantier, faites preuve de prévoyance... Informez-vous !

Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le
Centre d'information du **Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs** :

Téléphone : 418-521-3830 ou sans frais : 1 800 561-1616

Télécopieur : 418-646-5974

Courriel : info@mddefp.gouv.qc.ca

Internet : www.mddefp.gouv.qc.ca

Ou à la Municipalité de Lac-Édouard :

Téléphone : 819-653-2238

Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : muni.lacedouard@explornet.com

Internet : www.lacedouard.ca

Source : Ministère du Développement durable, de l'environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP)

<http://www.mddefp.gouv.qc.ca/eau/rives/entrepreneur/index.htm>

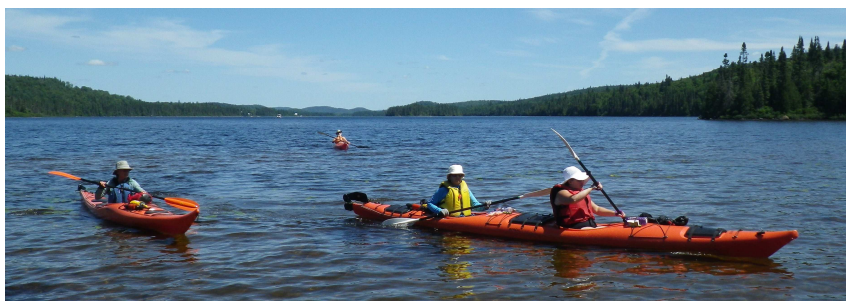
Kayak de Mer Ô lac Édouard - 8e édition



AVENTURE & CULTURE

KAYAK de MER Ô LAC ÉDOUARD

vendredi 12 août au dimanche 14 août 2016



Le lac Édouard / Source de la Rivière Batiscan - Longueur 27 km

Vendredi 12 août	14 h 22	Accueil à la gare de Lac-Édouard
	15 h 00	Campement Les Perséides Ô lac Édouard
	15 h 30 à 18 h 30	Randonnée secteur Rivière Batiscan
	19 h 30	Souper spaghetti communautaire
	21 h 00	Veillée au feu – campement Les Perséides Ô lac Édouard
Samedi 13 août	8 h	Petit déjeuner
	9 h 30 à 16 h 30	Randonnée sur le lac Édouard <i>Secteur plage - Baie des Rats : 4 heures de navigation</i>
	19 h 30	Souper barbecue & épluchette de blé d'Inde communautaire
	21 h 00	Veillée au feu du campement Les Perséides Ô lac Édouard
Dimanche 14 août	8 h	Petit déjeuner – campement Les Perséides Ô lac Édouard
	9 h 30 à 12 h 30	Randonnée secteur village et nord du lac Édouard
	14 h 05	Départ du train de la gare de Lac-Édouard

Camping Sanatorium Historique Lac-Édouard

400, rue Principale, Lac-Édouard, Québec G0X 3N0

Tél.: 819-653-2071 Courriel : sanatoriumlacedouard@gmail.com

Camping : 12 \$/personne/nuit * Taxes incluses

Option : tentes prospecteurs 15 pieds x 15 pieds avec 2 lits doubles 40 \$/nuit/personne * Taxes incluses

Inclus : toilettes, douche, abris communautaire, table à pique-nique et foyer au bois

Exit Nature / Notre-Dame-de-Montauban 418-336-3259 info@exitnature.com

Location de kayak de mer solo 80 \$ ou duo 120 \$

Inclus : Transport du kayak, veste de flottaison individuelle, pagaies, 15 mètres de corde flottante, 1 sifflet, 1 écope

Transport de votre kayak solo ou duo : 40 \$ aller/retour du Mont Otis à N-D-de-Montauban

Accès Routier Lac-Édouard : Suivre la route 155 Nord, tournez à la borne 150, roulez sur 29 km

Transport par train Via Rail Canada : 1-888-842-7245 www.viarail.ca

Vivre en sécurité avec l'ours noir?

Une question de responsabilité.

Soyez prévoyant

Il est important, en premier lieu, de mettre en œuvre ces mesures préventives :

Ne nourrissez jamais les ours.
Entreposez la nourriture et les ordures hors de leur portée.
Diminuez les odeurs associées à la nourriture et aux ordures.
N'installez pas de mangeoires d'oiseaux en été.



Vivre en sécurité avec l'ours noir

L'ours ne doit pas croire que la nourriture provenant de l'activité humaine est de la nourriture facile à obtenir. Si cela devient le cas, l'ours perd sa peur des humains et devient rapidement un animal à craindre.

Respecter les consignes précédentes, c'est accroître votre sécurité et la sécurité de ceux et celles qui fréquentent les secteurs boisés!

Réagissez correctement

Les ours noirs ont des personnalités bien différentes : chaque rencontre avec cet animal est unique. En tout temps, rappelez-vous que l'ours est un animal sauvage au comportement imprévisible, ne vous approchez jamais de lui et encore moins de ses petits. Rappelez-vous également que l'ours noir peut parfois se dresser sur ses pattes arrière. En agissant ainsi, il ne cherche généralement qu'à mieux identifier une odeur ou une source de bruit.

Que faire en présence d'un ours noir

Voici quelques recommandations importantes à respecter si vous rencontrez un ours :

Restez calme et évaluez la situation.

Si l'animal est loin et qu'il ne vous a pas encore vu, parlez-lui doucement pour qu'il vous identifie en tant qu'humain. Retournez d'où vous venez et attendez qu'il soit parti ou prenez un autre chemin pour le contourner. En tout temps, gardez le contact visuel avec lui pour voir sa réaction. Si vous surprenez un ours et que celui-ci se montre agressif, reculez lentement tout en lui parlant.

Mettez de la distance entre lui et vous. Ne le quittez pas des yeux. Le fait de s'éloigner de lui peut le rassurer et le calmer.

Évitez de crier et de courir car cela l'encouragera à vous poursuivre, sauf si vous pouvez très rapidement gagner un lieu sûr.

Si votre éloignement ne calme pas l'animal et que celui-ci manifeste une grande agitation, c'est qu'il s'agit probablement d'une femelle qui craint pour la sécurité de ses petits. Dans une telle situation, continuez de vous éloigner d'elle sans courir, tout en gardant un contact visuel avec l'animal. De faire le mort est une stratégie ultime qui peut rassurer la mère, car vous ne représentez plus un menace pour ses petits.

Si un ours vous suit de façon insistante, faites-lui face et montrez-vous imposant. Agitez les bras au-dessus de votre tête. Parlez fort. Tentez de l'impressionner. Avec un bâton, tapez sur les arbres ou au sol. Cela devrait suffire à le faire fuir. Le fait de monter dans un arbre peut vous mettre à l'abri d'un ours curieux et peu vindicatif, mais cette manœuvre comporte des risques car les ours peuvent également grimper dans les arbres.

En cas d'attaque :

Utilisez une bonbonne de poivre de Cayenne si vous en avez une en votre possession. Visez les yeux. Profitez de son inconfort pour quitter les lieux rapidement.

Défendez-vous avec tout ce que vous avez sous la main (roche, bâton, hache, rame, etc.).

Source : <https://www.mffp.gouv.qc.ca/faune/securite/ours-responsabilite.jsp>



Médias sociaux et Faussetés véhiculées

Beaucoup d'informations circulant sur les réseaux sociaux sont erronées ou incomplètes car les individus qui les inscrivent ne vérifient pas leur source ou que ces renseignements ne sont que partiels.

Nous avons été informés que de fausses informations concernant le Parc écotouristique, l'évaluation des immeubles et l'administration municipale circulent sur les réseaux sociaux. Voici la vérité.

Parc écotouristique

Lorsque le ministère des Ressources naturelles a cédé le terrain du Parc écotouristique à la Municipalité, une clause du contrat stipulait que ce terrain doit être pour usage d'utilité publique à des fins de parc et loisirs. Seul un organisme à but non lucratif peut gérer ce site, ce qui était le cas avec la Coop de solidarité de Lac-Édouard. L'hiver dernier, lorsque la Coop a décidé de ne plus s'occuper de la gestion du secteur camping, la Municipalité a donc cherché un autre organisme à but non lucratif pour gérer ce site.

Pour bien comprendre, il faut savoir que le lot 17-2-1, sur lequel se trouve le Parc écotouristique, comprend trois secteurs : la plage du San, celui du poste d'accueil et des aires de pique-nique ainsi que le secteur du camping.

Le Conseil a décidé de confier à Sanatorium historique Lac-Édouard, un organisme à but non lucratif, la gestion du secteur camping, en signant un bail avec cet OBNL. Sanatorium historique Lac-Édouard paie donc un loyer à la municipalité de Lac-Édouard pour opérer le secteur camping. En ce qui a trait au reste du site (plage du San, aire de pique-nique et secteur du poste d'accueil), ils demeurent publics, ils sont gérés par la municipalité et ouverts à tous.

Rôle d'évaluation

Un individu a écrit sur Facebook des informations laissant entendre qu'un conseiller municipal peut faire augmenter les valeurs foncières des immeubles d'une municipalité. Ceci est complètement faux. En effet, les valeurs foncières sont déterminées à tous les trois ans, lors de la confection du rôle d'évaluation, par une firme d'évaluateurs agréés indépendante et engagée par l'Agglomération de La Tuque. En passant, voici l'adresse de la firme où vous pouvez vérifier la valeur de tous les immeubles : <http://cevimecbtf.com>

Administration municipale

Une autre personne se plaît à décrier l'administration de la Municipalité de Lac-Édouard en se basant sur le Palmarès des municipalités. Une grave erreur apparaît à la lecture des scores de toutes les municipalités dans lesquelles on retrouve beaucoup de villégiateurs et auxquels les administrations municipales doivent fournir des services : administration, réglementation, évaluation, inspection, cour municipale, aménagement et urbanisme, sécurité incendie, tourisme, développement économique, émission de permis, etc.

En effet, les auteurs de ces études ne tiennent pas compte du nombre de villégiateurs dans leurs calculs. Lorsqu'on divise les coûts d'un service par un petit nombre, ce qui est le cas lorsqu'on ne tient compte que des résidents permanents, on arrive à un coût/habitant très élevé et qui ne reflète en rien la réalité.

Voici un exemple afin de bien comprendre :

Prenons une municipalité de 163 résidents permanents et de 837 villégiateurs.
Supposons, à titre de dépenses annuelles totales, 693 374 \$.

693 374 \$ divisés par 163 résidents permanents = 4 253,83 \$/habitant.

693 374 \$ divisés par 1 000 (163 rés. perm. + 837 villég.) = 693,37 \$/habitant.

La moyenne du groupe de cette municipalité (moins de 1 000 habitants) étant de 1 799,05 \$/habitant, le premier calcul place cette municipalité au 443^e rang sur 456. La vérité est que, lorsqu'on tient compte de la population totale (permanents et villégiateurs), le coût des dépenses/habitant de cette municipalité est moins que la moitié de la moyenne provinciale soit à 38%.

On peut alors affirmer que cette municipalité est bien administrée, contrairement à ce qu'affirme ce fan de Facebook.

Larry Bernier, maire



Parc Écotouristique

La saison 2016 débute et nous désirons vous faire part des activités prévues pour la saison estivale 2016.

Voici les principales activités :

Le samedi 16 juillet : Fête au Parc et Course provinciale de canots

Le samedi 30 juillet : Festival d'été et Tournoi de volley-ball

Du vendredi 12 août au dimanche 14 août : Kayak de mer Ô Lac-Édouard



Veuillez prendre note des heures d'ouverture de la plage du San :

La barrière d'accès à la plage du San sera ouverte tous les jours du 15 mai au 15 octobre, de 9 h à 21 h.

Merci et bienvenue à votre Parc Écotouristique!

Travaux dans la bande riveraine, en cours d'eau et en milieu humide

Si vous vous proposez de faire des travaux dans une bande riveraine, dans un cours d'eau ou dans un milieu humide (marais, marécage, tourbière, étang, etc.) nous vous suggérons de contacter l'inspecteur municipal de la Municipalité de Lac-Édouard avant de commencer les travaux.

En effet, des normes très sévères ont été édictées par le Ministère du développement durable, de l'environnement et de la loi sur les changements climatiques (MDDELCC) et qui ont pour effet de limiter grandement les actions permises dans ces milieux.

En contactant l'inspecteur municipal, vous aurez l'heure juste et vous éviterez des frais inutiles et/ou des amendes variant de 500 \$ à 1 000 \$ par jour.

Pour votre information, nous vous invitons à consulter :

1. MDDELCC : Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables au :

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/rives/guide-interpretationpprpi.pdf>

2. Règlement de concordance relatif au zonage (124-09), surtout les articles 4.12 et suivants au :

<http://www.lacedouard.ca/upload/lacedouard/editor/asset/124-2009%20R%C3%A8glement%20Concordance.pdf>

3. Règlement sur la revégétalisation des rives, sur la protection des lacs et cours d'eau (129-10), surtout les articles 6, 7, 8 et 9 et suivants au :

<http://www.lacedouard.ca/upload/lacedouard/editor/asset/129-2010%20R%C3%A8glementRev%C3%A9g%C3%A9tationdesRives.pdf>

Voici les coordonnées de l'inspecteur municipal, monsieur Jean-François Lessard :

Téléphone : 819-653-2238

Télécopieur : 819-653-2338

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

Internet : www.lacedouard.ca

Festival d'été de Lac-Édouard 2016 : le samedi 30 juillet



Pour une 6e année consécutive, le festival d'été de Lac-Édouard se déroulera le samedi 30 juillet prochain à la plage municipale de Lac-Édouard (plage du San).

Programme abrégé de la journée :

11 h : COURSE DE CANOT AMATEUR

13 h : TOURNOI DE VOLLEY-BALL DE PLAGE

17 h 30 : SOUPER servi sur le site

Note : Vous pourrez vous procurer des collations, des boissons gazeuses et de la bière sur place tout au long de la journée.

20 h : SOIRÉE ANIMÉE

Plusieurs activités sont prévues au cours de la journée pour les enfants.

INSCRIPTION : Dès maintenant via la page Facebook de l'événement : **festival d'été de Lac-Édouard 2016** ou par téléphone : 819-653-2239 (Madyson et Moly Côté) ou 819-653-2143 (Samuel Bolduc).

Les équipes doivent être formées de 4 personnes (MIXTES : 2 garçons + 2 filles) pour le tournoi de volley-ball et de 2 personnes au choix pour la course de canot.

Si vous n'avez pas d'équipe ou pas assez de membres pour en former une, inscrivez-vous et nous nous assurons de former des équipes selon les cas. Veuillez indiquer le nom des membres ainsi que le nom de l'équipe, et ce, pour toutes les activités.

ATTENTION ! Nombre LIMITÉ d'équipes
inscrites au tournoi de volley-ball.
Faites vite !

Surveillez le Tour du Lac de juillet et la page Facebook de l'événement pour tous les détails qui s'ajouteront à l'horaire de la journée au fur et à mesure de l'organisation.

C'est notre rendez-vous de l'été à tous! Au plaisir de vous voir pour une 6e édition du Festival d'été de Lac-Édouard !

Vos organisateurs (trices) **Madyson, Moly et Samuel**

Soyez fiers d'être de la partie... :)



HÉBERGEMENT :

- ❖ Camping Sanatorium Historique Lac-Édouard
819-653-2071
- ❖ Le Domaine Lac-Édouard
819-653-2100
- ❖ Le Gîte d'Édouard
819-653-2165
- ❖ Gîte Le Presbytère
819-653-2244
- ❖ Le Goéland
819-653-2006
- ❖ La Seigneurie du Triton
819-653-2150

Petites annonces

Remerciements

Les propriétaires du Gîte Le Presbytère, Louis et Nathalie, tiennent à remercier chaleureusement monsieur Alain Bélanger, propriétaire du Canadian Tire de La Tuque pour la généreuse commandite de fleurs et de terre qui aura servi à embellir le terrain de notre église.



Covoiturage

Bonjour,

Je cherche du transport à La Tuque deux jours par semaine, les jeudis et vendredis (8 h à 17 h).

Je participerais aux frais d'essence.

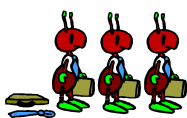
Louis Sauvé, Gîte Le Presbytère,
819-653-2244

Les fourmis : Rappel

Les fourmis sont peut-être de retour dans votre maison. Voici comment vous débarrasser de ces insectes qui envahissent vos résidences :



- 1- Épandez, au pied du solage de votre maison, de l'insecticide pour fourmis à base de Dioxyde de Silice 80% (ex. Insectigone).
- 2- Déposez, à l'intérieur, quelques gouttes de Borax 5,4% (ex. Antex) près de l'endroit par lequel elles entrent dans votre demeure ou sur leur chemin. Si vous avez des animaux domestiques, utilisez des trappes à fourmis contenant du Borax 5% (ex. Ant Trap).



Pour de plus amples informations sur ce sujet, consultez le site Internet :

http://www2.ville.montreal.qc.ca/insectarium/toile/info/insectes/fiches/fic_fiche20_fourmis.htm

Messe funéraire

Veuillez prendre note qu'une messe funéraire sera célébrée à la mémoire de madame Gilberte Gagnon, mère de madame Carole Brassard.

Cette cérémonie aura lieu le samedi 25 juin à 16 h en l'église de Lac-Édouard.

Après la messe, suivra l'inhumation au cimetière.

Parents et amis sont invités à se joindre à la famille.



Petites annonces

Lou-Tec - Location et vente d'outils

Pour la location ou l'achat d'outils et d'équipements en tout genre, chez Lou-Tec vous serez satisfait.



Rémi Garceau, propriétaire
Steve Garceau, gérant
950, boul. Ducharme, La Tuque
Tél. : 819-676-3764

Service jour et nuit, 7 jours/7



Heures d'ouverture de la plage du San

Du 15 mai au 15 octobre, la barrière à l'entrée du Sanatorium Historique Lac-Édouard sera ouverte tous les jours de 9 h à 21 h.

À compter du 15 octobre jusqu'au 1 mai, la route pour se rendre à la plage sera fermée en tout temps.

De plus, il sera interdit de stationner sur le bord de la route, du Domaine du Lac-Édouard jusqu'à la barrière et ce, des deux côtés du chemin ainsi que dans les sentiers de quads et de moto-neige. L'amende est de 100 \$.

Municipalité de Lac-Édouard



Camp de jour - Été 2016

Veuillez manifester votre intérêt à Mélanie Dagenais, par courriel à l'adresse suivante : muni.lacedouard@xplornet.com ou par téléphone au 819-653-2238.



*Il reste
quelques
places de
disponibles!*

Petites annonces

LES SPÉCIAUX

DOMAINE
LAC-ÉDOUARD

MERCREDI

SPECIAL DU JOUR
6,25\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD

2 hot dog
+ frites



JEUDI

SPECIAL DU JOUR
9,95\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD



Assiette
smoked-meat

SAMEDI

Steak
frites



SPECIAL DU JOUR
6 OZ
14,95\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD

SPECIAL DU JOUR
8 OZ
16,95\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD

DIMANCHE COMBO

Pizza
+ poutine

SPECIAL DU JOUR
14,45\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD



Pizza
+ salade césar

SPECIAL DU JOUR
11,95\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD



Pizza
+ spaghetti

SPECIAL DU JOUR
12,35\$
DOMAINE LAC-ÉDOUARD



Taxes non incluses

En vigueur du
15 juin au 4 septembre

PROGRAMMATION 2016

FÊTE NATIONALE DE LAC-ÉDOUARD



- | | |
|-------|---|
| 14h | Ouverture des festivités et discours patriotique |
| 14h15 | Spectacle théâtral et musical des élèves de la P'tite École |
| 14h45 | Activités pour toute la famille <ul style="list-style-type: none">- Jeux d'adresse « une minute pour gagner »- Bricolage et coloriage pour les enfants- Tournoi de fers, « washers » et cartes- Maquillage pour enfants- Courses d'habiletés pour petits et grands- Rallye dans le village |
| 18h | Buffet froid |
| 19h30 | Remise des prix |
| 20h | Spectacle musical et soirée dansante |
| 22h | Feu de joie |



VENDREDI LE 24 JUIN

SAVIEZ-VOUS QUE...

TESTAMENT

Avec ou sans testament, tu meures quand même!

Ce qui est énoncé ci-haut est très vrai, mais sans testament, les conséquences sont différentes. Stéphanie Grammond, journaliste à La Presse+, a écrit un article très instructif sur ce sujet. En voici un extrait :

SANS TESTAMENT, QUI SERONT VOS HÉRITIERS SI VOUS ÊTES...

MARIÉ AVEC ENFANT ?

1/3 époux, 2/3 à vos enfants

Il faut toujours appliquer d'abord les règles du patrimoine familial et du régime matrimonial.

MARIÉ, AVEC PARENTS, MAIS SANS ENFANT ?

2/3 époux, 1/3 aux parents de la personne décédée

Vos frères et sœurs n'ont droit à rien.

MARIÉ, SANS PARENT NI ENFANT ?

2/3 époux, 1/3 frères et sœurs

Si l'un de vos frères et sœurs est mort, sa part ira à ses enfants (vos neveux et nièces).

PAS MARIÉ AVEC ENFANTS ?

100 % enfants

Votre conjoint de fait n'a droit à rien. Parents, frères et sœurs non plus.

PAS MARIÉ, SANS ENFANT, MAIS AVEC DES PARENTS ET FRÈRES ET SŒURS ?

1/2 parents, 1/2 frères et sœurs

Si l'un de vos frères et sœurs est mort, sa part ira à ses enfants (vos neveux et nièces).

PAS MARIÉ, PAS D'ENFANT, PAS DE PARENTS ?

100 % frères et sœurs

Si l'un de vos frères et sœurs est mort, sa part ira à ses enfants (vos neveux et nièces).

Source : Éducaloi

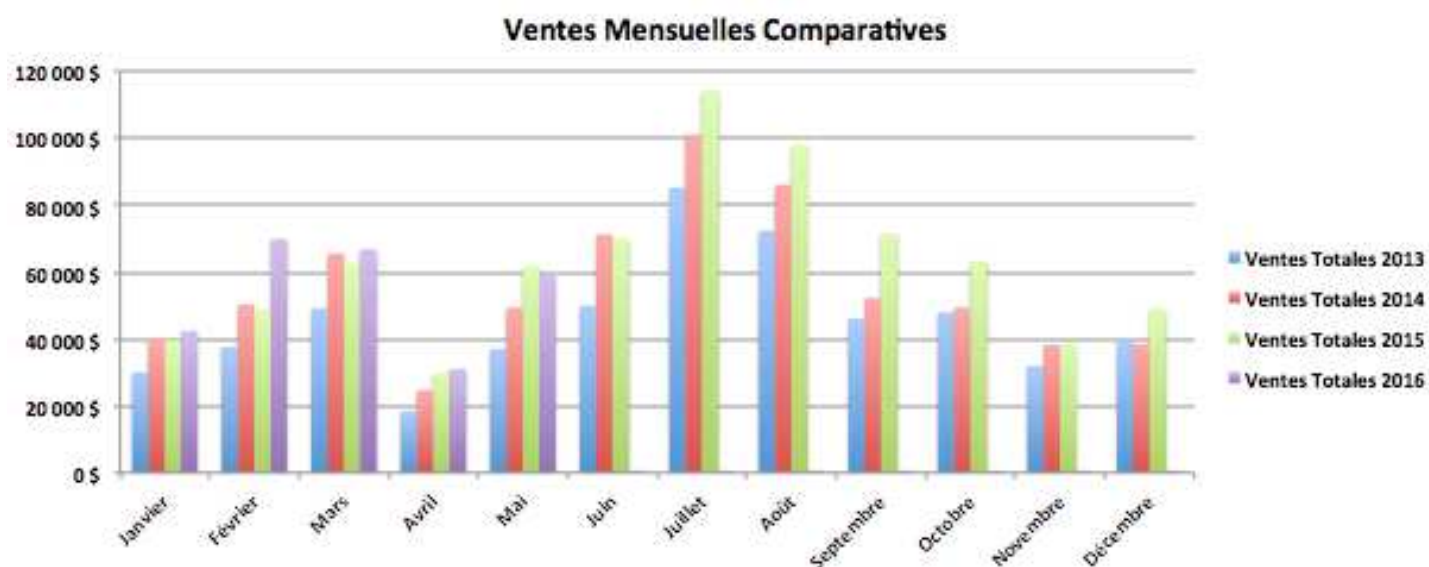
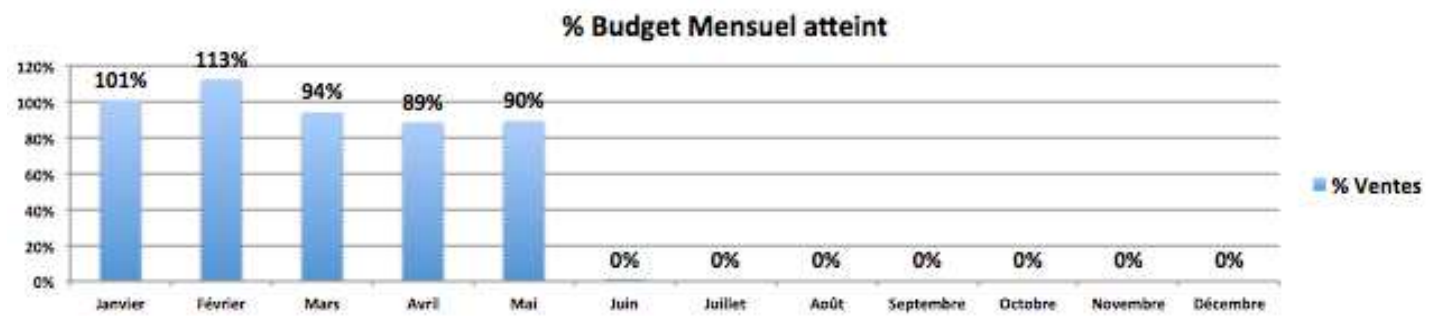
Plus de la moitié des Québécois n'ont pas de testament. Si c'est votre cas, vous en savez un peu plus sur ce qui arrive après votre décès. Soyez prudents et faites votre testament.

Pour lire l'article au complet :

http://plus.lapresse.ca/screens/23807236-c435-4623-8de5-6b6a5417f110%7C_0.html

Des nouvelles de votre Coop

Heures d'ouverture du magasin général : 8 h 30 à 21 h, 7 jours / semaine.



	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
Magasin	46 000 \$	42 731 \$	-3 269 \$
Essence	20 000 \$	16 389 \$	-3 611 \$
Total	66 000 \$	59 120 \$	-6 880 \$

	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
Magasin	555 000 \$	170 279 \$
Essence	270 000 \$	99 041 \$
Total	825 000 \$	269 320 \$

Rappel : Propane au magasin général

En vente : Réservoir neuf de 20 lbs, rempli : 58,99 \$

Remplissage de réservoir :

20 lbs :	19,99 \$
30 lbs :	34,99 \$
40 lbs :	46,99 \$
60 lbs :	64,99 \$
100 lbs :	86,99 \$



* Prévoir un délai de 2 à 3 semaines pour le remplissage.

* Les taxes ne sont pas comprises dans les prix.

Rappel : Nous sommes dépositaires des permis de chasse et pêche. Nous vendons aussi des vers pour la pêche.

DANGER : FEU DANS LES POTS À FLEURS (ne pas jeter vos mégots)

Non, les pots à fleurs ne font pas de bons cendriers. Une douzaine d'incendies ayant pris naissance sur des balcons et terrasses ces dernières semaines dans la métropole inquiète le Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) qui lance un appel à la vigilance. Le risque peut sembler peu élevé, mais certains de ces brasiers ont causé d'importants dégâts.

DOUZE INCENDIES EN QUELQUES SEMAINES

Depuis le retour du beau temps, le SIM a recensé pas moins de 12 incendies provoqués par des cigarettes que des fumeurs ont tenté d'éteindre dans des pots à fleurs. Ce nombre d'événements est suffisamment important pour inquiéter le corps de pompiers, qui prépare une campagne pour sensibiliser les Montréalais à ce risque. « Oui, il y a une flambée de ces événements, pourrait-on dire. Plusieurs incendies ont débuté dernièrement sur des balcons ou des terrasses et l'origine était chaque fois des articles de fumeur déposés dans des pots ou bacs à fleurs », explique Louise Desrosiers, chef de section à la division de la prévention du service des incendies de Montréal.

TERRE QUI BRÛLE

En théorie, la terre ne brûle pas. Voilà, celle des pots ou bacs à fleurs est souvent remplie d'engrais et de matière organique afin de favoriser la croissance des végétaux. « Les citoyens s'imaginent que la terre est inerte, donc que ça va s'éteindre. Mais malheureusement, ce type de terre est composé de beaucoup d'engrais et de matières organiques hautement inflammables », souligne Louise Desrosiers.

DES HEURES AVANT DE SE DÉCLARER

Ce type d'incendie est particulièrement traître puisque le feu peut couvrir quelques heures avant de se déclarer. « Les gens ont l'impression d'avoir éteint leur cigarette, mais ça peut prendre un peu plus de trois heures avant qu'on voie l'apparition de la première flamme », explique Mme Desrosiers. Ces feux ressemblent en quelque sorte à ceux déclenchés lorsqu'une personne échappe sa cigarette sur un canapé en s'endormant. « Même si le feu débute à l'extérieur, ça peut avoir des conséquences à l'intérieur parce qu'il peut se propager dans le logis, plus encore l'été alors que les fenêtres sont ouvertes », dit Louise Desrosiers.

RISQUE LIÉ AU BEAU TEMPS

Cette vague d'incendies semble être liée au retour du beau temps et à la tendance des gens à fumer de plus en plus à l'extérieur. « Les gens vont fumer de plus en plus à l'extérieur à cause de la fumée secondaire. Et plus il fait beau, plus les gens fument à l'extérieur. Mais parfois ils n'ont pas de cendrier à portée de la main et se disent que c'est correct d'éteindre dans de la terre », expose Mme Desrosiers.

IMPORTANCE DU DÉTECTEUR DE FUMÉE

Louise Desrosiers insiste, ce type d'incendie vient souligner l'importance de disposer d'avertisseurs de fumée fonctionnels. Comme les flammes peuvent prendre des heures avant d'apparaître, elles peuvent naître en pleine nuit, alors que les gens dorment. Et loin de se confiner à l'extérieur, le brasier peut rapidement pénétrer à l'intérieur du logis. « Peu importe où débute l'incendie, à partir du moment où c'est à l'intérieur, il devient problématique pour l'évacuation », dit Mme Desrosiers. En plus d'un avertisseur par étage, les gens ayant l'habitude de dormir la porte fermée devraient aussi avoir un détecteur dans leur chambre.

Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale
Lac-Édouard
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238
Télécopie : 819-653-2338
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.com

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi : 8 h à 12 h



Retrouvez-nous sur le Web :
www.lacedouard.ca



Facebook :
www.facebook.com/LacEdouard

DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,
directrice générale et secrétaire-trésorière
819 653-2438

Courriel : dg.lacedouard@xplornet.ca

PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard
Inspecteur municipal
819 653-2238

Courriel : insp.lacedouard@xplornet.ca

CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais
directrice générale adjointe et agente de développement rural
819 653-2238

Courriel : muni.lacedouard@xplornet.com

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la prochaine assemblée publique :
le mercredi 13 juillet 2016 à 19 h.

Bienvenue à toutes et à tous !

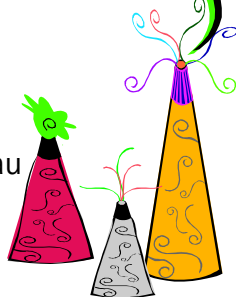
Bonne Fête

Juin

12 : Gary St-Jarre
Céline Brassard
13 : Yvon L'Heureux
21 : Pierrot Doucet
22 : Annabelle Charest
Daniel Gélinas
24 : Patrice Lapointe

Juillet

3 : Michael Bernier
Sylvie Carbonneau



EMPLOI ÉTUDIANT



Date d'entrée en fonction : 27 juin 2016

Durée de l'emploi : 7 semaines
30h/semaine

Taux horaire : 10,75\$/heure

Exigences particulières : - Détenir un permis de conduire
- Avoir 16 ans et plus

Faire parvenir votre CV à madame Johanne Marchand
par courriel à l'adresse : dg.lacedouard@xplornet.ca
ou présentez-vous à la municipalité
au 195, rue Principale.